PUBLICATIONS LEGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Au vu de l'Attestation de versement du capital social, des statuts et du procès verbal de l'Assemblée constitutive, il a été constitué une SARLU aux caracteristiques suivantes:

DÉNOMINATION SOCIALE: MAG PECHE

FORME JURIDIQUE: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 GNF

SIÈGE SOCIAL: NONGO C/LAMBANYI-CONAKRY

OBJET SOCIAL: AGRICULTURE ELEVAGE CHASSE PÊCHE ; PÊCHE ARTISANALE ; PÊCHE ARTISANALE;L'EXPLOITATION, GESTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES, PECHE EN MER EN EAU DOUCE, TRANSFORMATION ET VENTE DES PRODUITS ISSUS DE LA PECHE, GESTION DES RESSOURCES MARITIMES ET FLUVIALES.....voir statuts

DURÉE: (99) ans à partir de son immatriculation au RCCM

EXERCICE SOCIAL: L'exercice social commence le premier Janvier et se termine le trente et un Décembre de chaque année.

GÉRANT: MAGASSOUBA MOUCTAR demeurant à Coleah cite c/matam

TÉL : (+224) 662-29-69-96 **Email :** moucmagass224@gmail.com

N°FORMALITÉ:
La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro : GN.TCC.2025.19896 DU 10 déc. 2025
Deux copies des statuts et une copie de la déclaration de souscription et de versement ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de KALOUM à Conakry.

N°RCCM: GN.TCC.2025.B.17589

DATE RCCM: 10 déc. 2025

Pour extrait et mention
M. MAGASSOUBA MOUCTAR, et par délégation Maitre Alsény FOFANA Greffier en